




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2015-514**

**Séance publique du**

**16 novembre 2015**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151116- lmc175933-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015


**OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE DROIT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Patricia BORRICAND à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Gilles DONATINI, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Catherine SILVESTRE donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie  
Direction Petite Enfance et Solidarités

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 NOVEMBRE 2015

Nomenclature : 7.5  
Subventions

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Catherine SILVESTRE

**Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS**

**OBJET** : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT POUR LE DROIT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de la délégation du droit des Femmes et de la Famille, la ville d'Aix en Provence apporte son concours, sous forme de subventions à diverses associations afin de les aider dans la réalisation de leurs actions à vocation sociale.

Le tableau ci-dessous présente les associations concernées, leurs activités, le montant global des subventions accordées par la Ville pour les années 2013 et 2014 et le montant des subventions proposées en 2015.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** à ces associations les subventions de fonctionnement pour l'année 2015, telles que présentées dans le tableau ci-après,
- **DIRE** que la somme de 4 675,00 € (quatre mille six cent soixante quinze euros) sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 63 6574 926 ( **Aide sociale Secteur Famille** ) qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la somme de 2 975,00 € (deux mille neuf cent soixante quinze euros) sera imputée au Budget de la Ville sur la ligne budgétaire 025 6574 920 ( **Aide sociale Secteur Femmes** ) qui présente les disponibilités suffisantes.

DL.2015-514 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS OEUVRANT  
POUR LE DROIT DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 46
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

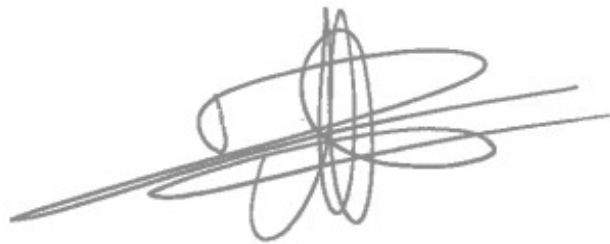
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,  
Brigitte DEVESA



Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**AIDE SOCIALE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE**  
**ATTRIBUTION DE SUBVENTION 2015**

**LIGNE BUDGETAIRE**                      **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**                      **025 6574 920**

<b>Secteur Femmes</b>							
<b>TIERS</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Proposé</b>	<b>Attribution 2015</b>	<b>Convention</b>	<b>Buts Statutaires</b>
46800	SOS Femmes 13	3 000,00 €	3 000,00 €	2 975,00 €	2 975,00 €		Venir en aide aux femmes victimes de violences conjugales et à leurs enfants
		<b>3 000,00 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>2 975,00 €</b>			

**LIGNE BUDGETAIRE**                      **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**                      **63 6574 926**

<b>Secteur Familles</b>							
<b>TIERS</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>Proposé</b>	<b>Attribution 2015</b>	<b>Convention</b>	<b>Buts Statutaires</b>
25105	CAFC LA RECAMPADO	1 500,00 €	3 000,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €		Aider les familles en crise à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien
23746	MFPF Mouvement Français pour le Planning Familial	1 500,00 €	1 500,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €		Combattre les inégalités sociales et les oppressions, agir pour le changement des mentalités et des comportements. Informations, éducation à la sexualité et à la contraception
64926	ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE D'AIX EN PROVENCE	1 000,00 €	1 000,00 €	850,00 €	850,00 €		Défense des intérêts des familles, soutien, éducation
29851	ADFI Association de Défense des Familles et de l'Individu	1 500,00 €	1 500,00 €	1 275,00 €	1 275,00 €		Prévention et défense des familles et de l'individu contre les pratiques destructives exercées par des organisations à caractère sectaire
		<b>5 500,00 €</b>	<b>7 000,00 €</b>	<b>4 675,00 €</b>			